



Un 4 abonné
à six mois
12 fr. — PAR AN.
payables par trimestre et
d'avance.

MESSAGER

ANNONCES : 1 fr. la ligne
caractère 9 points (pet. rom.)
AU COMPTANT.
S'adresser à l'Imprimerie.

DE TAHITI.

Papeete, le 8 Août 1858.

AVIS OFFICIEL.

M. le Gouverneur ne recevra pas jeudi 12 du courant; il recevra les jours suivants.

EXTRAITS DU MONITEUR.

Discours prononcé par sa majesté l'Empereur Napoléon III à l'occasion de l'inauguration du boulevard de Sébastopol.

Messieurs les membres du conseil municipal,

L'inauguration du boulevard de Sébastopol m'offre cette occasion naturelle de vous remercier de la persévérance de vos efforts pour embellir la capitale et augmenter le bien-être de ceux qui l'habitent. Nous sommes à une époque où la création des chemins de fer change toutes les conditions économiques d'un pays, car, non seulement pour leur création, ils absorbent la plupart des capitaux disponibles; mais, quand ils sont créés, ils favorisent l'agglomération dans les villes et modifient les rapports entre le producteur et le consommateur. Le conseil municipal avait donc une œuvre multiple à accomplir: il fallait d'abord assurer les ressources financières de Paris, favoriser les constructions nouvelles afin de pouvoir loger un exodant sans fin de population, et, d'un autre côté, il était indispensable de démolir afin de créer des voies nouvelles qui fissent pénétrer la lumière et la salubrité dans les quartiers malsains, et former des grandes artères favorables au développement de la ville, en rapprochant les centres des extrémités. Ce double résultat a été obtenu: les constructions ont été, dit-on, fort considérables; les démolitions, malgré de nombreux obstacles, ont été terminées; les aménagements de salubrité, grâce à l'institution de la police de la propreté, vous avez donné à la population le pain à meilleur marché. Aucun système d'amélioration et de bienfaisance n'a été omis par vous. Tout en fondant de nouveaux hôpitaux, vous avez multiplié les secours à domicile; vous avez bâti de nouvelles églises et de nouvelles écoles; vous avez secondé l'approvisionnement de Paris par l'établissement des halles centrales; vous avez commencé l'assainissement de la ville par un ouvrage gigantesque de galeries souterraines, dignes des travaux qui existent dans l'ancienne Rome; enfin, vous avez partout tenu à l'ordre et qui pouvait satisfaire les yeux et inspirer des sentiments élevés.

Quand les générations qui se succèdent se croisent dans notre grande ville, non-seulement elles acquiescent au goût du beau par le spectacle de ces œuvres de fait, mais en lisant les noms inscrits sur nos ponts et sur nos murs, elles se rappellent la gloire de nos armées depuis Rivoli jusqu'à Sébastopol.

Tous ces grands résultats je les dois au concours du Corps législatif qui, abdiquant tout sentiment égoïste de province, a compris qu'un pays comme la France devrait avoir une capitale digne d'elle, et n'a pas hésité à accorder la subvention que le Gouvernement lui a demandée. Je les dois aussi à la coopération éclairée du conseil municipal; mais je dois surtout leur prompt et judicieux exécution au magistrat éclairé que j'ai placé à la tête du département de la Seine, qui, tout en maintenant dans les finances de la ville un ordre digne d'éloges, a su en si peu de temps mener à fin de si nombreuses entreprises, et cela au milieu des obstacles suscités sans cesse par l'esprit de routine et de désagrément. Je suis heureux de lui donner ici le témoignage de mon entière satisfaction.

Mais notre tâche, messieurs, est loin d'être terminée; vous avez approuvé un plan général qui doit continuer ce que vous avez si bien commencé. La campagne de l'Empire, le vœu bienlégitime, et nous verrons ainsi chaque année de grands arbres s'ouvrir, les quartiers peuplés s'assainir, les loyers tendre à s'abaisser par la multiplicité des constructions, la classe ouvrière s'enrichir par le travail; la misère diminuer par une meilleure organisation de bienfaisance, et Paris répondre ainsi de plus en plus à sa haute destination.

Jamais une voie n'avait été inaugurée dans Paris avec tant de solennité; mais jamais peut-être aucune voie d'une telle importance et d'une telle étendue n'avait été ouverte d'un seul coup à travers la capitale.

Le boulevard de Sébastopol n'est pas moins que le partage de Paris du nord au sud, la grande ligne de communication des rives de la Seine, la principale artère de la circulation générale qui croise et met en relation mutuelle les boulevards intérieurs, la rue de Rivoli et les quais. Deux chemins de fer y aboutissent, celui du Nord et celui de l'Est, qui se prolongent et se ramifient jusqu'aux extrémités de l'Europe; c'est un des grands chemins du monde.

C'est d'ailleurs un splendide spécimen des immenses travaux d'utilité publique dont le bonheut perpétuera dans les générations futures le souvenir du règne de Napoléon III. Tout y porte l'empreinte de la grandeur qui caractérise les œuvres de ce règne. Proportions vastes, beauté de l'aspect, soin du détail, constructions variées et cependant assujetties à certaines règles qui maintiennent l'harmonie de l'ensemble; canaux souterrains gigantesques, centre de toutes les lignes de Paris et de tous les systèmes de l'assainissement public et de la distribution des eaux, rien ne manque à ce grand travail de ce qui peut frapper l'attention.

Le boulevard de Sébastopol est enfin, par le nom qu'il a reçu, le monument impérissable du fait le plus glorieux qu'ait accompli nos armées depuis quarante années. Il était bien qu'une rue de cette importance fût l'inauguration d'une telle voie publique, et que derrière l'Empereur, des soldats franchissent les premiers ce sol que consacre le nom d'une victoire immortelle.

LES SOUS-DE LA CHINE. — Il est peu de personnes qui n'aient entendu parler du sorgho de la Chine, la plus récente et la plus belle conquête de notre agriculture. Mais ce qu'on sait moins généralement, c'est que le sorgho n'est pas une plante nouvelle en Europe. Son introduction même date d'une époque assez ancienne. Des essais de culture en grand avaient été tentés au commencement de ce siècle dans les fertiles plaines de la Lombardie, puis abandonnés; et il est très-vrai que l'on ne pensait plus au sorgho sucré, lorsqu'il y a six ans, notre consul à Shang-Hai (Chine), M. de Montigny, adressa à l'une de nos Sociétés savantes (la société géographique), si notre mémoire ne nous trompe pas) une petite caisse de graines. Depuis ce moment le sorgho se propagea avec une rapidité remarquable, comme le prouve le fait cité par M. Dumas à l'Académie des sciences, à savoir: qu'un seul industriel, M. Le Play, qui a porté dans nos départements méridionaux ses procédés de distillation, a traité dans la campagne 1857-1858 4,800,000 kilogrammes de cannes. On ne peut donc considérer le sorgho comme une plante définitivement acquise à notre sol, végétant vigoureusement sous toutes les latitudes de la France et mûrissant parfaitement sa graine dans toute la région du midi.

Mais si nous en croyons M. Duperay, le très-directeur de la ferme-école de Beyrie (Landes), le sorgho, après avoir débité chez nous d'une manière si brillante, serait appelé à détrôner ailleurs la canne à sucre. Dans un mémoire adressé au Journal d'agriculture pratique, M. Duperay, se fondant sur divers essais, estime que le sorgho de la Chine est aussi riche en matière sucrée que la canne à sucre. Partant de là, il cherche à établir que la culture du sorgho serait plus avantageuse pour les colonies que celle de la canne, attendu que cinq mois de végétation suffissent au sorgho, et qu'il faut dix-huit mois à la canne à sucre dans les terres non arrosées, pour acquiescir la maturité voulue.

Voici maintenant sur quels chiffres M. Duperay appuie sa thèse: à l'hectare de Beyrie, un hectare de cannes donne en trois années et en trois coupes 7,500 kilogrammes de sucre, soit annuellement 2,500 kilogrammes de sucre. Le sorgho cultivé à Beyrie a donné 50,000 kilogrammes de cannes à l'hectare. Dans ce poids on sent comprises ni la graine, ni les feuilles, ni la partie supérieure des tiges. Or, dit M. Duperay, si 400 kilogrammes de cannes vertes de sorgho contiennent 10 kilogrammes de matière sucrée, et si l'on renouvelle la plantation en France tous les ans, ce serait



blement le double du rendement triennal des colons. »
 Or, si en France, sous un climat beaucoup plus favorable, le sorgho assure de jolies récoltes, il est probable que dans les régions intertropicales sa végétation sera plus intense, que l'on pourra faire deux coupes par an, et que sous l'influence d'une température constamment élevée, les épis acquerront une plus grande densité. Enfin, en tenant compte de la modicité des frais de semence du sorgho, frais infiniment moins élevés que ceux qu'entraîne la plantation des rames à sucre, il devient évident que les expériences et les chiffres de M. Dupeyrot montrent l'avenir du sorgho sous un aspect tout nouveau. Son travail méritait donc de fixer l'attention des colons; eux seuls sont en position de se livrer aux essais comparatifs, qui, conduits avec la prudence requise, trancheront la question soulevée par M. Dupeyrot. Dans le cas où les résultats de l'expérience seraient favorables au sorgho, les colons devra en se hâter d'admettre une plante qui, cultivée ici, pourra leur faire une concurrence bien autrement redoutable que celle de la betterave; en s'emparant à leur tour du sorgho, les colons regagneront le terrain qu'ils sont menacés de perdre, puisqu'ils conserveraient dans la lutte qui se prépare tous les avantages résultant du climat, auquel toute industrie se soumettrait que très-imparfaitement.

LES TRÉVÉS-DES-ÉTATS-UNIS TRANSLANTIQUE. — Les travaux préliminaires entrepris pour tenter de négocier de l'Est de l'Asie et l'Amérique par une ligne télégraphique, pendant l'été qui s'est approché, sont en pleine voie d'exécution. Le câble, qui, durant l'hiver, a été placé dans les cuves construites par autorisation du gouvernement dans le chantier de Keyham, à Devonport, va être mis en état de recevoir le vaisseau de Sa Majesté l'Agamemnon et de la frégate des Etats-Unis le Niagara, qui tous deux ont été consacrés, à ce service, par leurs gouvernements respectifs. Jusqu'à la journée d'hier, dit le *Morning Chronicle* du 2 avril, il en avait été traité 220 milles à bord de l'Agamemnon et 84 à bord du Niagara. Les 300 milles de surplus du câble, recommandés par les directeurs dans leur rapport aux actionnaires sont en train d'être fabriqués.

Le tout sera terminé et mis à bord vers la seconde semaine de mai. On croit que le gouvernement des Etats-Unis expédiera bientôt en Angleterre un fort steamer à roues pour faire le même service que le Niagara. Il y aura donc en tout cinq vaisseaux de guerre employés pour réaliser cette grande œuvre internationale.

LE RAPPORT ANNUEL DU BOARD OF TRADE. — Le rapport annuel du Board of Trade vient de nous parvenir; il contient des faits curieux et très-importants au sujet des sautages et accidents maritimes qui ont eu lieu pendant l'année sur les côtes de la grande-Bretagne. Le nombre des vaisseaux perdus se monte à 437, augmentation de 18 sur l'année précédente; celui de navires plus ou moins avariés se monte à 706, diminution de 28. Les accidents par rencontre de bâtiments sont de 277, diminution de 30 sur l'année 1856; mais le nombre de vaisseaux totalement perdus, par suite de cette même cause, n'est que de 53. Toutefois, les méfaits excessifs de manque d'éclairage, négligence de vigie, oubli de la règle de la voie en mer, sont données comme raisons de ces sinistres.

Une autre cause de collision consiste dans l'habitude qu'ont certains capitaines de se montrer qu'un seul phare qui, quelque brillant qu'il soit, ne peut déterminer la direction du vaisseau qui s'approche. Si l'obligation, pour les steamers, d'éclairer avec des lampes de couleur, était imposée aux voiliers, ces accidents n'arriveraient pas. Un des principaux sinistres de l'année a été celui de *Mary-Hughson*, petit corps et bis sur les récifs de Kirkin harl, et la perte de la machine du *Murice Fisher* en mer, tous les deux appartenant à Liverpool.

Sur la liste des personnes qui ont été récompensées ont été accordées pour sauvetage, nous trouvons le nom de M. Tavares de Faro, connu en Portugal, à qui on a fait pour avoir sauvé par deux fois des équipages, et qui fut assés à sauver le *Redbreast* le mois dernier.

Un *life-boat* magnétique, qui a coûté 277 liv. sterl., a

été envoyé en cadeau au gouvernement du Chili pour services rendus à plusieurs vaisseaux anglais; un télescope envoyé au capitaine de l'*Hébé*, de Hambourg, et 50 fr. à chacun des six hommes d'équipage, pour sauvetage du *Walton*, au mois de juin; des médailles d'argent à plusieurs marins français, et des sommes quelquefois assez considérables aux veuves de ceux qui ont péri dans les deux derniers héralques pour sauver les naufrages.

TRIBUNAL CRIMINEL-MIXTE.

DES ÎLES DE LA SOCIÉTÉ.
 Par jugement du 2 Août 1858, le Tribunal Criminel mixte des Îles de la Société, dans son application des articles 19, 384, 463 et 501 du code pénal, condamne les indigènes:

Torari, à la peine de douze ans de travaux forcés; Et Tura dit Teapo, à celle de trois ans de prison; Pour vol, commis la nuit, à l'aide d'affraction extérieure, dans une dépendance de maison habitée, au préjudice du sieur Thomas, restaurateur à Papeete.

Les condamnés en outre, aux termes de l'article 55 du code pénal: à la restitution de la montre volée et à celle de la somme de trois cent quatre vingt quatre francs, en y comprenant celle de cent vingt francs, déposée au Greffe; et les 250 fr. de frais, soldés 100 fr. d'autre, envers l'Etat, des frais de procès.

Voilà. Pour extrait conforme: Le Greffier, B. Ferraud. Vu Dupond

TRIBUNAL DE POLICE CORRECTIONNELLE DES ÎLES DE LA SOCIÉTÉ.

Par jugement du 31 juillet 1858, le tribunal de police correctionnelle mixte des îles de la Société, acquitte l'indigène Simon Frédéric, âgé de quinze ans, commis au district de Temanoa, à l'île Anaa, Taumotu, de l'indigène dirigé contre lui, de Larin et de Blouette, commis au préjudice de M. Rousseau, négociant aux îles Marquisiennes, comme n'y ayant pas agi avec discernement, contumace à Papeete. Le condamné à la restitution de la somme par lui détournée, à cinquante francs de dépens et aux frais de la procédure.

Par jugement du 4 Août 1858, le tribunal de police correctionnelle de l'île de la Société, lisant application des articles 230 du code pénal, et 7 et 10 de l'arrêté-loi N° 34, condamne le nommé Henson, Georges, né à Edimbourg, Ecosse, Boulanger de profession, contumace à Papeete, à trois mois de prison, cinquante francs de dépens et aux frais de la procédure, pour violences exercées par lui, contre le commissaire de police, pendant et à l'occasion de l'exercice de ses fonctions.

Pour extrait conforme: Le Greffier, V. Dupond. Vu: Le Président, Roussel.

BATIMENTS SUR RADE.

DE GUERRE.
 3 Mai, Aviso à vapeur, *François Milan*, commandé par M. de Peralo cap. de Frégate.
 21, Corvette française *Burtyque*, com. Fichon, cap. de vaisseau.

DE COMMERCE.
 5, Gailette du Protectorat *Samoas*, cap. Clark, désarmée.
 8, Brig chilien *Ernest*, cap. Cruchet, désarmée.
 24, Brig ou Protectorat *Suerre*, cap. Hard.
 49, Côte française *François*, cap. Haron.
 27 juillet, brig Chilien *Des-Royallon*, cap. Thelen.
 31, Gailette du Protectorat *Eimeo*, cap. Donald 2 août, *id.* *Jane*, cap. Thompson.
 5, Trois-mâts Hanovrien *Marianna*, cap. Shumaker.
 Mouvements du port de Papeete du samedi 31 au samedi 7 Août 1858.

ENTRÉS.

31 juillet, Gailette du Protectorat *Eimeo*, cap. Donald, 27 ton, 6 hommes d'équipage, 3 passagers venant d'Anaa en 2 jours, 2,000 cves.
 2 août, Côte de Huahine *Maitia*, cap. Blyan, 44 ton, 9 hommes d'équipage, 4 passagers venant de Huahine en 7 jours, provisions.
 2, Gailette du Protectorat *Jane*, cap. Thompson, 44 ton, 5 hommes d'équipage, 4 passagers venant de Toubou en 5 jours, provisions.
 5, Trois-mâts Hanovrien *Marianna*, cap. Shumaker, 255 ton, 12 hommes d'équipage, 22 passagers venant de Melbourne en 54 jours, sur l'île.

SORTIS.

3, Baliseur américain *E. Corning*, ex. O. Potoh, pour la pêche.
 20, Côte de Huahine *Maitia*, cap. Blyan, pour Huahine quartier-maître, pour Huahine.

RÉSIDENT AFFICHÉ POUR SON DÉPART.
 Gaudin, Résident Français.

L'Impremeur général J. FAURE.

OBSEVATIONS METÉOROLOGIQUES du 31 Juillet au 6 Août 1858.

DATES	BATEAU BAROMÉTRIQ.		TEMPÉRATURE.			Tension moyenne de la vapeur.	Humidité rel. en centèmes.	Quantité de pluie tombée.	Vents dominants pendant le jour.
	bateu moyen	oscillation dir. et dur.	Minima.	Maxima.	Moyenne.				
S. 31	760.30	3,404	24.4	26.5	25.95	24.10	18.36	0	O.
D. 1. août	761.06	2,087	20.8	27.3	23.90	24.09	17.30	76.8	O.
L. 2	759.80	3,065	21.5	27.2	24.35	23.50	15.96	71.2	O.
M. 3	759.25	4,001	19.2	27.0	23.10	22.90	14.92	67.0	O.
M. 4	759.94	1,008	22.2	28.2	25.20	24.85	15.88	64.4	S. E.
J. 5	762.94	1,006	22.7	28.2	25.45	24.97	18.33	67.4	S. E.
V. 6	762.82	2,002	21.8	29.0	25.40	24.78	16.65	67.4	S. E.